

Spécial Congrès

Le congrès académique, préparatoire au congrès national du SNES à Reims du 2 au 6 avril, se tiendra à l'auberge de Jeunesse de Morlaix les 20 et 21 mars.

Nous vous invitons à participer à ces deux jours de débats démocratiques, qui permettront de nourrir les positions du SNES. Les textes préparatoires, organisés autour de 4 thèmes, parus dans l'US du 11 janvier 2012, permettent les discussions préalables dans chaque S1, un délégué par « tranche » de 15 syndiqués étant ensuite désigné et mandaté pour le congrès académique. Les amendements, motions ou contributions qui auront été votés seront défendus à Reims par la délégation académique, élue à l'issue du congrès de Morlaix. Les débats sont publics et tous les syndiqués peuvent assister au congrès. Nous vous demandons seulement de vous inscrire au plus vite (voir le coupon).

Ce congrès académique, dans la suite des conseils syndicaux ou stages de l'Observatoire que le SNES académique organise tout au long de l'année, sera l'occasion de prendre un peu de recul sur un quotidien toujours plus éprouvant, et notamment de réfléchir sur nos métiers, la difficulté croissante à les exercer, les solidarités professionnelles à préserver, les collectifs de travail à développer. Débattons ensemble de notre projet pour la société et les services publics, de notre projet pour l'École, de nos propositions pour reconstruire un système éducatif plus juste avec des personnels respectés dans leur professionnalité, valorisés et formés.

Les débats du congrès national, à quelques jours du premier tour des Présidentielles, seront reçus et entendus par les candidats. Participer au congrès académique, c'est aussi prendre part à une action collective pour faire entendre la voix du SNES et de la FSU dans un moment où se redessine un projet pour la société et son École.

Gwénaél LE PAIH
28 février 2012

Thème 1

UN SECOND DEGRE POUR LA REUSSITE DE TOUS

Après des années de contre-réformes, quel projet d'éducation rebâtir pour reprendre la poursuite de la démocratisation scolaire et de l'élévation du niveau de qualification ?

Sans moyens, le collège peine à faire accéder tous les enfants aux savoirs, et nombre de collègues sont aujourd'hui déboussolés. La politique de tri social et d'éviction précoce s'accroît, mais certains doutent du collège unique. Face aux fausses "solutions" du socle et de la primarisation, il faut défendre un collège exigeant et ancré dans le second degré. Mais où en sommes-nous de notre projet de culture commune ?

Au lycée, sans rien avoir modifié des représentations et des hiérarchies implicites, les "réformes" ont profondément bouleversé l'architecture des filières et brouillé les parcours scolaires. Alors que les élèves et leurs familles s'inscrivent aujourd'hui dans ces changements, quelle exigence maintenir pour des séries identifiées en lien avec leurs débouchés, notamment dans la voie technologique articulée à la voie professionnelle ? Quelles réorganisations des enseignements et des parcours permettrait de mettre en pratique la revendication du SNES d'une scolarité obligatoire portée à 18ans ?

Ces défis à relever interrogent fortement les métiers de l'EN alors que les prescriptions imposées tournent le dos au travail réel. Comment agir avec les collègues pour sortir de l'isolement et remettre le métier à notre main ?



Programme du Congrès de Morlaix

mardi 20 mars

9h-9h45 : accueil
9h45-11h15 : ouverture du Congrès - débat général
11h15-13h : présentation des Thèmes par les rapporteurs ; assemblée générale des retraités

14h15-18h : travaux des commissions sur les Thèmes
20h30 : réunion des courants de pensée

mercredi 21 mars

9h-13h : présentation débat et vote des Thèmes 1, 2 et 4
14h30-16h : présentation débat et vote du Thème 3
16h30-17h00 : désignation de la délégation au congrès de Reims

CONGRES ACADEMIQUE : 20 ET 21 MARS 2012

A retourner au S3 :
SNES Bretagne - 24, rue Marc Sangnier - 35200 RENNES

Nom :Prénom :
Etablissement :
Adresse personnelle :
Téléphone :
Mail :@.....

Hébergement :

- mardi 20 soir :
 oui non

Repas :

- mardi midi :
 oui non

- mardi soir :
 oui non

- mercredi midi :
 oui non

Pour des questions d'intendance, nous vous demandons de nous retourner ce bulletin d'inscription.

Les membres de la CA académique sont membres de droit, il faut cependant qu'ils s'inscrivent.

Thème 2

DES PERSONNELS RECONNUS, REVALORISES, CONCEPTEURS DE LEURS METIERS

La remise en cause des règles collectives dont nos professions se sont dotées, conduit à une mise sous tension de nos métiers. Quelles revendications le SNES doit-il porter pour redonner un pouvoir d'agir aux personnels ?

Les réformes, comme l'évaluation par les seuls chefs d'établissements, n'ont d'autre but que de faire implorer nos statuts et la gestion collective des carrières sous contrôle paritaire. Le transfert au niveau local de la répartition des horaires disciplinaires et des moyens contribue à l'individualisation des missions et des déroulements de carrière par une mise en concurrence des collègues et des établissements.

Comment réaffirmer la nécessité incontournable de garanties statutaires pour les collègues et de cadres nationaux pour définir à la fois ce que doit être la carrière d'un enseignant, d'un CPE ou d'un Copsy, mais aussi ce que doivent être leurs missions ?

La nature de nos missions et de nos services change rapidement et notre charge de travail s'accroît sans aucune contrepartie financière. Le gel du point d'indice et l'augmentation des cotisations sociales aggravent le recul de notre pouvoir d'achat. Comment faire en sorte que nos revendications salariales soient enfin entendues ? Comment faire prendre en compte la réalité de notre charge de travail ? Quelle formation continue pour répondre aux attentes et besoins des personnels ? Comment reconstruire une formation initiale après son sabotage par le Ministère ?

Face à la crise de recrutements, comment élargir le vivier de candidats, démocratiser l'accès au master et développer les pré-recrutements ?

Thème 3

POUR DES ALTERNATIVES ECONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Le discours sur la crise tend à enfermer dans une logique d'acceptation des plans d'austérité qui seraient inévitables à cause du niveau d'endettement. Comment déjouer les manœuvres de dramatisation ? Comment rendre crédibles les alternatives pour sortir de la crise : augmenter les salaires, créer des emplois, opter pour un autre partage des richesses ce qui passe par une réforme de la fiscalité ?

Pour la protection sociale, en particulier les retraites, là aussi, comment déjouer les stratégies d'enfermement dans un débat technique afin que celui-ci porte davantage sur l'avenir du modèle social et les moyens de son renforcement alors que certains voudraient le livrer de plus en plus à la capitalisation ?

La réforme des collectivités territoriales pose de véritables problèmes à celles-ci et fait entrevoir des dangers sur certaines missions, l'Etat ayant déjà mis à mal et réduit un grand nombre d'entre elles, inspirées par la RéATE (Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat) et la RGPP. Quelle voie définir entre "recentralisation" et régionalisation ?

Face aux attaques contre la laïcité menées depuis le sommet de l'Etat et à son instrumentalisation par l'extrême droite, face à la stigmatisation de la jeunesse, à la chasse aux étrangers sans égard pour les enfants, à l'intimidation des militants, aux menaces sur le droit à l'avortement ou le planning familial, de quel(s) modèle(s) de lutte pour les droits notre syndicalisme peut-il être porteur ?

Dossier réalisé par

Jean-Marc Clery, Khaled Drider, Thérèse Jamet-Madec,
Frédérique Lalys, Gwénaél Le Paih, Vincent Plé.

Thème 4

POUR LA RENOVATION DU SYNDICALISME

La FSU qui a confirmé sa place de première fédération de l'Éducation Nationale aux élections professionnelles, défend un syndicalisme de métier, dont le remodelage syndical en cours pourrait affaiblir la portée. La FSU fait des propositions pour un nouvel outil syndical avec entre autres la CGT : sur quelles bases le construire ? Le fonctionnement interne de la FSU (dans les académies ou instances nationales) et la place du SNES sont-elles satisfaisantes ?

Comment développer et accompagner la vie syndicale dans l'établissement, quels nouveaux droits à acquérir pour le S1 et ses militants face aux pouvoirs accrus du chef d'établissement ? Quelles propositions pour faciliter la diffusion des informations ? Site, mels, publications, réseaux sociaux : comment rénover efficacement la communication du SNES ? Les formations syndicales proposées par le SNES-Bretagne rencontrent l'adhésion des collègues : comment ouvrir cette action de formation aux collègues entrant dans le métier ? Comment la mettre à profit pour dynamiser la syndicalisation des collègues de moins de 35 ans, valoriser et faire partager les revendications du SNES ? Développer la syndicalisation, est-ce aussi offrir des services spécifiques aux retraités et néo retraités ?

Retraités

Vous êtes invité(e) à participer à l'Assemblée Générale des Retraités de Bretagne :

le mardi matin (20 mars) à partir de 9h45

Nous pourrions discuter de tous les problèmes auxquels les retraités sont confrontés et des mobilisations nécessaires en relation avec les actifs.

Vous êtes aussi invité(e) à participer à l'ensemble des travaux qui se dérouleront sur les deux jours.

N'oubliez pas de nous retourner le bulletin d'inscription au verso.

Inscrivez-vous !

Dès réception au S3 de l'inscription, nous vous enverrons une convocation à remettre à votre chef d'établissement (l'autorisation d'absence est de droit), ainsi que le programme détaillé et le plan d'accès au congrès.

Supplément n°3 au SNES Bretagne n° 99 - Février 2012 - Publication du Syndicat National des Enseignements du Second degré : 24, rue Marc Sangnier - 35200 Rennes - Tél. : 02 99.84.37.00 - Fax : 02 99.36.93.64 - mail : s3ren@sn.es.edu - site internet : www.rennes.sn.es.edu - CPPAP : 1115 S 05594 - Directrice de la publication : Christelle Carnet - Réalisation / PAO : Pamela Deline - Impression GPO Thorigné - Sur papier aux normes PEFC et FSC - Développement durable